

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... 83.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 80.10
Tous les jours... 0.03
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Decembre 1883

COURRIER

Il y a eu, hier, réunion du Conseil Privé.

L'honorable M. Bowell ne sera pas de retour d'ici à huit jours.

M. Roustan, ambassadeur français à Washington est arrivé, hier.

L'honorable M. Pope a retardé son départ pour les Cantons de l'Est.

Sir Hector Langevin est revenu de Québec, hier soir; il y retournera samedi prochain.

Sir Richard Cartwright a été élu, aujourd'hui, par acclamation dans le comté de Huron.

La contestation sera très vive à Soulanges entre M. Bain et M. De Beaujeu, tous deux conservateurs.

Il se fait une souscription à Montréal pour ériger une statue à sir George E. Cartier, dans la métropole. Ce serait la fac simile de celle d'Ottawa, qui est l'œuvre de notre artiste canadien, M. Hébert.

Le Free Press menace de publier des lettres, qu'il dit avoir reçues, concernant la direction du Citizen et la conduite de son personnel. Loin d'être effrayé, le Citizen dit à l'organe gris de ne pas se gêner.

Une dépêche de Saint-Jean Terre-neuve nous apprend qu'il y a eu, hier, une rixe sanglante à Harbour Grace entre les Orangistes et le parti qui les combat. Plusieurs ont été tués, et un grand nombre ont été blessés.

M. Antoine Gobeil, du département des Travaux Publics, est de retour de Québec, où il était allé faire une enquête sur les plaintes portées contre M. Shearer, surintendant des travaux du gouvernement fédéral à Québec. Rapport a été fait au gouvernement, mais aucune décision n'a encore été rendue.

Il paraît que John J. McBride, fénien de Buffalo serait à la tête d'un mouvement qui aurait pour but de venger la mort d'O'Donnell. On voudrait tout simplement faire sauter les édifices publics de Toronto et d'Ottawa. Mais cela, durant la nuit, afin d'épargner autant d'innocents que possible. Le motif d'humanité nous touche.

QUI AURA RAISON ?

Qui aura raison devant le Conseil Privé d'Angleterre?

M. Mowat, qui réclame au profit d'Ontario l'immense pays que nous avons décrit, hier, ou bien M. Norquay, qui représente Manitoba? Pour permettre à nos lecteurs de mieux apprécier la situation, nous allons résumer les faits aussi brièvement que possible.

L'acte de Québec de 1774 qui définit les limites de l'ancienne province de Québec, dit :

"Qu'il soit statué que tous les dits territoires formant ci devant la partie du Canada, dans l'Améri-

du Nord, et s'étendant au sud jusqu'aux rives de l'Ohio; à l'ouest jusqu'aux rives du Mississippi, et au nord jusqu'à la limite méridionale du pays concédé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson, soient et sont partie intégrante de la province de Québec, etc., etc."

Or, tous les territoires dont il s'agit ici, et situés à l'est du Mississippi, furent annexés à Québec, et sauf ce qui fut cédé plus tard aux Etats-Unis, devinrent partie du Haut-Canada, lorsque cette province fut constituée.

C'est donc le sens des mots "AU NORD" qu'il faut éclaircir, et c'est cette interprétation sur laquelle les intéressés ne peuvent s'entendre.

Les arbitres qui favorisent les prétentions d'Ontario, assignent à cette province la région comprise entre le lac Temiscamingue et l'angle nord-ouest du lac des Bois, en tirant une ligne franc nord à PARTIR DES SOURCES DU MISSISSIPPI.

D'un autre côté, ceux qui répudient l'arbitrage affirment qu'il faut tirer une ligne franc nord, à PARTIR DU CONFLUENT DE L'OHIO ET DU MISSISSIPPI, ce qui ramènerait la frontière un peu à l'ouest de Prince Arthur Landing.

Il y a là, comme on le voit, tout un monde de différence.

Le rapport des arbitres fut rejeté, parce qu'il n'indiquait pas, de l'avis du ministre les LIMITES LÉGALES de la province, et voici ce qu'en pensait un comité de la chambre des communes :

"Le comité est d'avis que les arbitres n'ont pas déterminé les vraies frontières d'Ontario. Il lui semble que les limites assignées par l'arbitrage ne correspondent à aucune de celles dont il a été question depuis le traité d'Utrecht en 1713; elles empiètent sur le territoire concédé par une charte royale en 1670 aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson, ainsi que sur les territoires des Sauvages, lesquels, suivant l'acte 43, Geo. III, cap. 138 et 1-2 Geo IV, cap. 66 ne formaient partie ni du Bas, ni du Haut-Canada. Ces limites empiètent même sur l'ancienne colonie d'Assiniboia qui n'était pas annexée au Haut-Canada. Ce qui prouve que le gouvernement n'aurait pu demander au Parlement de sanctionner l'arbitrage en question."

Et voilà!

M. Mowat soutient que l'arbitrage devait être final, décisif. Cette autre prétention est insoutenable. Le chef gris, M. Blake a dit en chambre à ce sujet: "Je n'affirme pas et personne de la gauche n'affirme que nous soyions absolument liés par le rapport des arbitres."

Avant lui, M. Mackenzie avait statué, "avec sa prudence ordinaire," comme disait le Globe, que le jugement arbitral devait être soumis à l'approbation du parlement.

Et M. Mowat lui-même ne disait-il pas au préambule du projet de loi qui devait confirmer la sentence des arbitres au nom d'Ontario: "Et attendu qu'il a été décidé, sujet à l'approbation du parlement du Canada, de soumettre à l'arbitrage la question des frontières...."

La correspondance de M. Mowat avec le gouvernement fédéral nous offre aussi maintes preuves du même genre.

Qui donc aura raison ?

LE SOMMEIL

L'homme dort un tiers de sa vie. Il faut, en général, huit heures de sommeil à l'adolescent, sept à l'adulte, cinq au vieillard et trois au malade.

Un sommeil trop court altère la santé, un sommeil tranquille la donne. Un sommeil trop profond dispose à l'apoplexie et à l'insertie. Les personnes maigres et irritables, à qui un sommeil long et calme serait si salutaire, dorment en général, très peu; celles qui sont chargées d'emboupoint et qui auraient besoin d'excitation dorment beaucoup.

On dit souvent et avec raison que la nuit est faite pour dormir. Le sommeil du jour est pour un salutaire pendant les fortes chaleurs, la sieste ou la méridienne est même prescrite aux personnes dont l'esprit travaille beaucoup.

Pour bien dormir, il est essentiel que la digestion soit au moins commencée, que les membres soient libres de toute étreinte et de toute ligature. La tête doit être modérément couverte, les pieds chauds, les couvertures légères. Il faut encore que la chambre à coucher soit assez grande pour que l'air puisse y pénétrer assez pour purifier celui que nous avons corrompu; il faut qu'il n'y ait, dans cette chambre, aucune odeur, qu'elle soit peu ou point éclairée, et que le lit ne soit pas trop mou; pas de lit de plume qui échauffe trop le corps et aiguillonne tout le système nerveux.

Il est utile de s'habituer à dormir tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, afin que chaque poumon éprouve alternativement la même fatigue et le même repos.

Pour conserver la santé et pour vivre longtemps, il faut se lever de bonne heure. Tous les vieillards que nous avons connus se couchaient de bonne heure et se levaient de bonne heure. L'air pur du matin, élaboré pendant la nuit par les végétaux, rajuste les fonctions.

COMMENT SAUVER LES GARÇONS

Les femmes qui ont des garçons à élever, et craignent les influences démoralisatrices de mauvais compagnons devraient comprendre la nature d'un jeune homme. Elle est excessivement remuante.

Elle est troublée par de vagues ambitions, par une soif d'actions, par les desirs pour les excitations, par des penchants irrésistibles à l'âge de la vie de différentes tragiques. Si vous, mères, élevez vos fils de façon à réprimer inconsidérément leurs instincts naturels, vous pouvez être certaines de les jeter dans la société qui peut en quelque sorte répondre au besoin de leurs cœurs. Ils n'iront pas aux auberges par amour pour la boisson d'abord—très peu de gens aiment le goût de la boisson enivrante; ils y vont pour la camaraderie animée et riieuse qu'ils trouvent là, camaraderie qui réprime considérablement l'agitation qui trouble leur cœur. Voyez à ce que leur domicile soit aussi attrayant que ces maisons publiques.

Levez vos rideaux le jour, et le soir allumez vos chambres. Accrochez des peintures au mur. Mettez des livres et des journaux sur vos tables. Faites de la musique et organisez des jeux amusants. Bannissez le démon de la lourdeur et de l'apathie qui règne depuis si long temps à votre foyer, et introduisez-y la gaieté et la bonne humeur. Inventez des occupations pour vos fils. Excitez leur ambition pour le bien. Pendant que vous faites de votre maison leurs délices, remplissez les des vœux plus élevés que le simple plaisir. Leur pas de garçons a l'état d'hommes faits avec de nobles ambitions et de goûts élevés, dépend de vous. Croyez bien qu'avec du soin bien entendu, une mère peut avoir un plus grand contrôle sur la destinée de ses fils qu'aucune autre influence.

M. Simon Labrosse, député de Prescott, était en ville hier et devait repartir ce soir.

RETARDS

Nos abonnés de la ville nous pardonneront les retards qui sont survenus hier, et lundi dans la distribution du journal. Un accident survenu à nos presses en est la cause, et nous devons à l'obligeance du Citizen et de MM. McLean et Rogers de pouvoir imprimer notre journal, en attendant que notre presse soit réparée.

COURRIER DE HULL

Une classe additionnelle pour les garçons a été ouverte ces jours derniers au collège de cette ville, sous la direction des Frères des écoles chrétiennes.

Le Crystal Park, sur le lac Leamy est virtuellement ouvert aux amateurs du sport. Mardi et hier, il y a eu grandes courses, et affluence de spectateurs.

A. J. Berthiaume, du département des Travaux Publics, et préparé depuis trois ou quatre ans à la surveillance des travaux au Manitoba, a obtenu un congé de quelques semaines, et est arrivé samedi dernier, dans sa famille, à Hull.

On se fait bien d'être prudent en circulant sur la glace entre Ottawa et cette ville, car quoique formés par un froid relativement très intense, la glace n'est pas solide; M. Bernabé Sabourin de cette ville a fait perdre un cheval de prix sur la traverse aboutissant au quai de Sterling, samedi dernier. La glace céda sous les pieds de l'animal qui enfonça et fut près d'une heure à l'eau avant qu'on réussit, au prix de beaucoup d'efforts, à le tirer de ce pas.

La fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité et d'éclat à l'église N.-D. de cette ville. Le révérend Père Ferron, avec diacre et sous diacre, officiait à la messe de minuit; l'église étant profusément illuminée. Le chœur sous la direction active de M. Chas. Dessant, a chanté avec pureté la messe de Sainte-Marguerite et de La Hache. A l'offertoire, dans la "Pastorale" de Lambillotte, également bien réussie, M. P. Crocheteur, qui possède une belle voix, a chanté le solo. A la messe du jour, dans le "Tantum ergo" de Berge, madame Ardo a interprété le solo avec bonheur. Madame May et Mlle F. Laverdure, et MM. D. C. Simon, A. Berube, E. Parent, E. Madore, E. Le Breton et N. Gratton prirent une part active dans chacun des morceaux chantés. Madame S. B. Simon tenait l'orgue. La fanfare de Hull s'est fait entendre au commencement et à la fin de la messe de minuit et de la messe du jour.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique

ET GRAND TRONC

FETES DE Noel et du Jour de l'an.

DES BILLETS A MOITIE PRIX

ALLER ET RETOUR

seront émis pour tous les points sur la ligne du chemin de fer "Canada et Atlantique" et le Grand Tronc, à l'occasion des FÊTES DE NOËL, bons pour aller à partir du vendredi, 21 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 25 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 25 janvier 1884 inclusivement.

POUR LE NOUVEL AN—Bons pour aller à partir du vendredi, 29 décembre jusqu'au lundi 31 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 2 janvier 1884 inclusivement.

Billets en vente aux dépôts ordinaires. D. C. LINSLEY, Gérant. E. C. WINNIE, A. G. F. & P. Ottawa, 10 déc. 1883

B. G.

FONDS DE BANQUEROUTE

BAS DE LAINE FINE POUR DAMES

25 Cts.

LA PAIRE.

CONDITIONS COMPTANT.

PAS DE SECOND PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

& CO.

ROBES DE BUFFLES!

ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'escalier de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours de nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

AVIS

Est donné par le présent que j'ai vendu aujourd'hui à R. A. Starrs et Cie., le magasin d'épicerie que je possédais sur la rue Clarence, dans la ville d'Ottawa, avec tous les crédits de ce magasin. Je désire remercier mes anciens pratiques pour le généreux patronage qu'elles m'ont accordé dans le passé. MICHEL STARRS. Ottawa, 3 déc. 1883.

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, dont nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By. Nous aurons toujours un assortiment complet des meilleures épicerie, et nos conditions de vente sont des plus avantageuses. R. A. STARRS, JOSEPH BROUSSEAU. Ottawa, 3 déc. 1883.

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott. LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-EAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortim et complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Waltham

E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY HALL, 1er dec, 1 an

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de

MANTEAUX ET DOLMANS,

en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Casqueaux, Casques et m. tantes.

Le plus bel assortiment qui existe

Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau. Sept. 188 1a

Lotion Persienne

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les ROUSSEURS ou tout autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente BAU DE TOILETTE.

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE.

En vente chez tous les pharmaciens. Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co., KERRY WATSON & Co H. SUGDEN EVANS & Co 4 Jan. 1883.

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des POUMONS. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa. 14 mai 1an